

Monique Chastanet

Les crises de subsistances dans les villages soninke du cercle de Bakel, de 1858 à 1945

Problèmes méthodologiques et perspectives de recherches

BALMIR, *Du*
populaires des
si du Bwamu
East African
c la coll. de
nossi. — La
& P. HUGON,
FAURÉ &
Jens JAHN,
N, Kinshasa.
e production
Revue Tiers-
Drought in

L'histoire économique et sociale reste encore le parent pauvre de la recherche au Sénégal, et l'étude du monde rural a été particulièrement négligée jusqu'à présent¹ : mis à part les nombreux travaux sur le bassin arachidier, on sait peu de choses des autres régions restées à l'écart de l'agriculture de rente. On connaît mal les modalités et les étapes de leur intégration à l'espace économique colonial, les transformations qu'elles ont subies dans leur vie matérielle et leur organisation sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent mes recherches sur l'histoire économique et sociale des villages soninke de la région de Bakel durant la période coloniale². Elles s'organisent autour d'un thème central, celui des crises de subsistances. Pourquoi avoir privilégié ce thème ?

L'actualité de ce problème et sa gravité pourraient seules justifier l'intérêt d'une réflexion historique. La crise qu'ont récemment traversée les pays sahéliers a suscité la parution de nombreuses études sociologiques et géographiques. Bon nombre de ces études reposent sur certains *a priori*, tels que l'assimilation des famines à des « catastrophes naturelles » ou la référence à une harmonie homme-milieu à l'époque précoloniale... Ce sont là des partis pris idéologiques qui témoignent plus des enjeux de l'« aide alimentaire » que d'une analyse rigoureuse d'un phénomène extrêmement

1. Comme on l'a souligné durant le colloque organisé par l'Association des historiens du Sénégal, 21-24 mai 1982, Université de Dakar.
2. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une thèse de 3^e cycle d'histoire au Centre de recherches africaines (Université de Paris I). Une bourse du ministère de l'Éducation nationale m'a permis d'effectuer un premier séjour au Sénégal en 1981. Je poursuis mon travail actuellement au centre ORSTOM de Dakar, grâce à une allocation de recherches de cet organisme.
Sur l'histoire du Gajaaga à l'époque de la traite, aux XVIII^e et XIX^e siècles :
A. BATHILY 1975 ; CHASTANET 1976.

Cahiers d'Études africaines, 89-90, XXIII-1-2, 1983, pp. 5-36.

ORSTOM, Fonds Documentaire

N° : 17.250ex1

Cote : B

2 AVRIL 1985

B17.250ex1

complexe, d'autant plus difficile à cerner que les sources ne sont pas toujours faciles à réunir ni à traiter. Quelques études historiques ont été entreprises jusqu'à présent dans ce domaine³. Il serait souhaitable qu'elles se multiplient, car l'analyse des famines précoloniales et coloniales pourrait contribuer à remettre en cause certains schémas simplificateurs et apporter un nouvel éclairage à l'histoire économique et sociale de l'Afrique.

D'un point de vue socio-économique et historiographique, en effet, le problème vivrier constitue un angle d'approche particulièrement intéressant pour l'étude d'une société paysanne. L'acuité et la récurrence des crises de subsistances dans le milieu soudano-sahélien obligent les populations à intégrer le risque de pénurie dans l'organisation de la production agricole et dans la gestion des ressources vivrières. Mais cette adaptation du système de production ne suffit pas à éviter la crise lorsque la pénurie dépasse un certain seuil. Pour assurer sa survie, la société doit alors recourir à d'autres solutions socio-économiques. A travers l'étude de ces stratégies et du fonctionnement d'une société en temps de crise, il est possible de saisir les clivages sociaux, les points de rupture et les transformations en cours, en d'autres termes les contradictions et le dynamisme d'une société. L'analyse de ces crises pourrait ainsi fournir des jalons et des repères pour une histoire économique et sociale, c'est-à-dire des critères de périodisation internes.

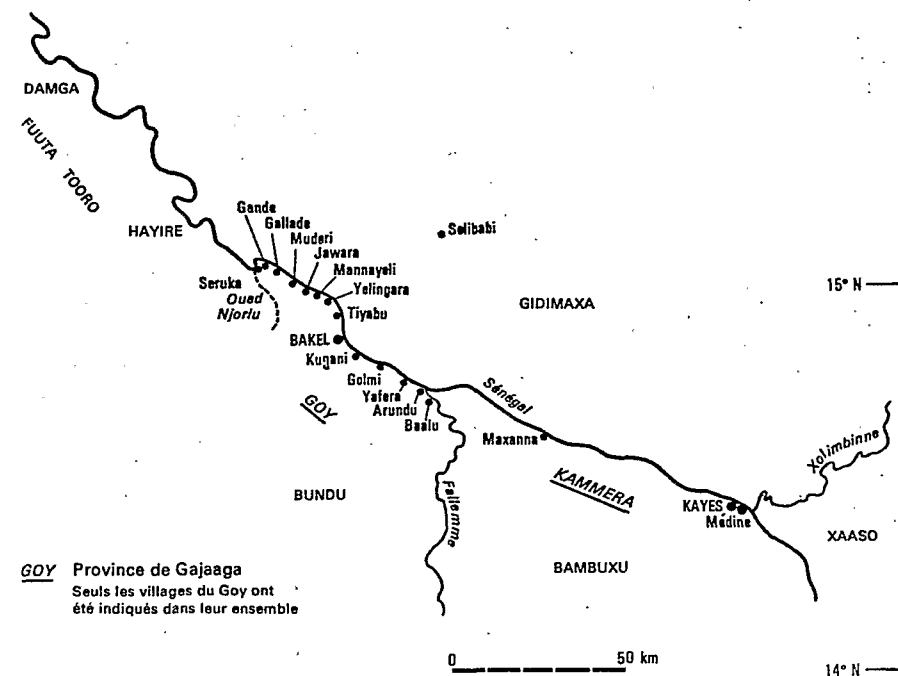
Mais l'étude des crises de subsistances, devenue un « classique » de l'histoire économique et sociale de l'Europe à l'époque moderne, pose un certain nombre de problèmes dans son application à l'histoire africaine : problèmes de sources et problèmes de méthode. Si l'historien de l'Afrique gagne en témoignages et en « épaisseur sociologique » — pour la période contemporaine du moins —, il perd généralement en données statistiques, démographiques et économiques. Il lui appartient donc d'élaborer une autre démarche pour repérer et analyser les crises de subsistances : c'est de cette tentative que cet article va rendre compte, après une présentation succincte de la région de Bakel à l'époque coloniale.

La région du Goy

1 - De l'État du Gajaaga au cercle de Bakel

La région du Goy s'étend sur la rive gauche du Sénégal, de la Fallemme au marigot Njorlu qui marque sa frontière avec le Fuuta Tooro, sur une soixantaine de kilomètres le long du fleuve et sur dix à quinze kilomètres vers l'intérieur. C'était une province de l'État soninke du Gajaaga avant la conquête coloniale, État qui, au XIX^e siècle, se prolonge jusqu'à Kayes, sur la rive gauche du Sénégal, avec la province du Kammera (cf. Carte 1).

Cette région, anciennement reliée aux réseaux marchands transsahariens, fut intégrée à la traite européenne dès la fin du XVII^e siècle. Elle jouissait en effet d'une position clé à la croisée des voies commerciales du Soudan et de l'Atlantique. Jusqu'à l'abandon des postes français du haut Sénégal à la Grande-Bretagne en 1759, le Gajaaga fut pour la France le principal lieu d'approvisionnement en esclaves en Sénégambie. Après le retour de la France dans la vallée du Sénégal, consécutif au traité de Paris de 1814, le poste fortifié de Bakel, créé en 1818, devint la base de son trafic avec le Soudan, commerce « légitime » qui n'excluait pas la poursuite clandestine de la traite des esclaves. Les familles maraboutiques y participèrent activement en se faisant les intermédiaires entre les Européens et les marchés de l'intérieur, et renforcèrent par là leur influence dans la société. Les familles dirigeantes, guerrières et animistes, y prirent part comme courtiers, interprètes, ou en vendant elles-mêmes les esclaves qu'elles avaient razzés. Elles essayèrent surtout de bénéficier des « coutumes » versées par les Français aux chefs politiques. Ces intérêts nouveaux attisèrent leurs rivalités pour le pouvoir, provoquèrent de nombreux conflits au XVIII^e siècle, et aboutirent à une crise des institutions politiques dans la première moitié du XIX^e siècle. C'est pourquoi cette région a été profondément perturbée dans sa vie économique et socio-politique avant même la conquête territoriale du milieu du XIX^e siècle.



CARTE 1. Le Gajaaga et les régions voisines au milieu du XIX^e siècle.

3. CISSOKHO 1968 ; DERRIENIC 1977 ; DIAS 1981 ; EGG, LERIN & VENIN 1975 ; MARCHAL 1981 ; MILLER 1982 ; SHANTON & WATTS 1979 ; TYMOWSKI 1973.

La conquête s'effectua en deux étapes, en 1855-58 et en 1887. La lutte contre le *jihad* d'El Haj Umar, auquel certaines familles du Gajaaga avaient participé, fut l'occasion pour Faidherbe de mettre en œuvre sa politique expansionniste dans le haut fleuve. La France annexa Bakel en 1855 et le Goy supérieur en 1858, c'est-à-dire les villages situés entre Bakel et la Fallemme ; les populations furent soumises au paiement d'un impôt et aux réquisitions de main-d'œuvre. Le pouvoir du chef du pays, le *tunka* de Tiyabu, était donc limité au Goy inférieur et battu en brèche par l'interdiction de percevoir des taxes sur le commerce et par le contrôle qu'exerçait *de facto* le commandant de Bakel sur le Goy indépendant⁴. Quant au Kammera, il fut placé dans la zone d'influence de l'empire toucouleur en vertu du traité signé entre El Haj Umar et les Français en 1860. La résistance de la population du Goy contre la domination française culmina lors du ralliement massif des Soninke au *jihad* de Mamadu Lamin Draame en 1886-87. Sa répression se solda par l'établissement d'un protectorat sur le Goy inférieur et par la domination française sur tous les États du haut fleuve. Si l'année 1887 marque donc le début du contrôle effectif de l'ensemble du Goy, avec la mise en place des structures administratives coloniales dans les deux provinces, c'est dès 1858 que cette région perdit son autonomie politique et qu'elle fut profondément perturbée dans sa vie économique et sociale. Le déséquilibre vivrier qu'elle subit dans la seconde moitié du XIX^e siècle renvoie, entre autres facteurs, aux ventes forcées de mil pour le paiement de l'impôt et aux réquisitions de main-d'œuvre qui grèvent lourdement les travaux agricoles. C'est pourquoi j'ai choisi la date de 1858 comme point de départ de cette étude de la période coloniale⁵.

Après les troubles des années 1850, l'escale de Bakel a connu un regain d'activité dans les années 1860 et 1870 comme principal centre militaire et commercial, avec notamment l'installation de maisons de commerce, Maurel et Prom, Buhan et Teissère, Devès et Chaumette (A. Bathily 1975 : 193). Mais les années 1880 marquent le début de son déclin, économique et politique, au profit de l'escale de Médine puis de Kayes, qui devient le siège du commandement supérieur du Haut-Sénégal le 6 septembre 1880. Ce mouvement ira en s'accroissant avec la construction du chemin de fer Dakar-Niger, commencée en 1881 et achevée en 1923, et avec le développement de la zone arachidière du Sénégal. Le déclin de Bakel se traduit dans les multiples remaniements administratifs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, qui rattachèrent la région du Goy tantôt au Sénégal et tantôt au Soudan (de 1880 à 1895)⁶, et dans les vicissitudes ultérieures du cercle de Bakel. Ainsi le décret de 1904 limite le

4. C'est sur la population des deux Goy, annexé et « indépendant », que pèsent les travaux forcés pour la construction de la ligne télégraphique Matam-Bakel et pour des travaux près de Médine dès 1879. Commandant au gouverneur, 24 déc. 1879, Archives nationales du Sénégal (*infra* : ANS), 13 G 175.
5. J'ai choisi 1945 comme date limite de cette étude à cause du problème que pose l'accès aux archives pour une période plus récente.
6. Monographie du cercle de Bakel, anon., s.d. [post 1911], ANS, 1-D 1/15.

cercle de Bakel au Goy et au Bundu et l'ampute de la rive droite mauritanienne et de la haute Gambie⁷. En 1939, le cercle de Bakel disparaît de la carte, les deux Goy et l'escale constituant une subdivision du cercle de Matam (I. D. Bathily 1969 : 96). Malgré toutes ces modifications, la circonscription du Goy demeure relativement inchangée tout au long de la période coloniale : elle est divisée en deux cantons, le Goy supérieur et le Goy inférieur, qui comprennent, outre les villages riverains du fleuve, des villages situés à la limite du Bundu. Ce sont pour la plupart d'anciens hameaux de culture soninke, devenus villages permanents au début du XX^e siècle, en tant que « villages de liberté ».

2 - Organisation du système de production

a/ les grandes lignes des changements socio-économiques

L'agriculture est la principale activité productrice avec, comme appoint, l'élevage, la pêche, la chasse et la cueillette. Avant la colonisation, certaines catégories sociales ne cultivaient pas elles-mêmes : les familles dirigeantes et les familles maraboutiques s'adonnaient les unes à la guerre et à la vie politique, les autres à la religion et au commerce. Elles tiraient leur subsistance du travail de leurs captifs et des différentes taxes et redevances qu'elles prélevaient sur les autres familles libres⁸. Cette aristocratie a été progressivement amenée à pratiquer l'agriculture, à cause de la lutte de l'administration coloniale contre l'esclavage dès la fin du XIX^e siècle, et de la disparition de certaines sources de revenus comme la guerre ou les taxes sur le commerce⁹. La production artisanale, dévolue à des spécialistes castés pour le travail du bois, du cuir et des métaux, et à des captifs pour le tissage, régresse fortement au XX^e siècle face à la concurrence des produits importés et à la réduction de la main-d'œuvre servile.

À la veille de la conquête coloniale, le commerce occupe une place importante dans cette société : échanges locaux de produits vivriers (mil, lait, bétail...) avec les régions voisines du Bundu, du Damga et du Gidimaxa, et commerce à longue distance, relié au réseau transsaharien et à la traite atlantique, auquel participent agriculteurs et commerçants. Les premiers organisent des expéditions vers le Soudan durant la saison sèche. Tout homme libre peut s'y joindre, ainsi que les esclaves travaillant pour leur maître ou pour leur propre compte, selon leur statut. Toutefois

7. *Ibid.*
8. La société soninke est divisée en *hooro* (hommes libres), *nyaxamalani* (artisans et griots) et *homo* (esclaves).
9. Enquêtes 1981-82. Il faut noter cependant la permanence de certaines prestations en travail des captifs, de nos jours encore. Dans les villages soninke du Gidimaxa, situés sur la rive droite du Sénégal, ces prestations représentent près de 15 % du travail total effectué sur les champs étudiés dans le cadre du projet de développement agricole « War on Want » (FERRIER 1979).

la famille dirigeante et ses alliés, *tunkalemmu* et *mangu*¹⁰, n'y participent pas, le commerce étant jugé indigne de leur rang. Les *jula* professionnels sont issus de familles maraboutiques (*moodini*), parfaitement intégrées dans la société soninke¹¹. Leur activité se déploie sur une aire beaucoup plus vaste que celle des commerçants occasionnels, et repose sur tout un réseau de relations d'affaires, souvent fondées sur des liens familiaux et religieux. On oppose généralement l'échange immédiat que pratiquent les premiers, ou l'acquisition de biens pour leur valeur d'usage, au négoce qu'effectuent les seconds, ou la transaction de biens pour leur valeur d'échange¹². D'après les sources écrites, les familles maraboutiques sont les principaux partenaires du commerce atlantique¹³. Sans remettre en cause leur prépondérance ni la distinction entre les différents types d'échanges, on peut se demander néanmoins s'il y avait une réelle solution de continuité entre les activités des commerçants occasionnels et celles des professionnels, l'utilisation d'un même réseau par les uns et par les autres facilitant sans doute le passage éventuel du premier groupe au second.

A la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle, on assiste à un élargissement progressif du commerce aux différentes catégories sociales, y compris aux anciennes familles dirigeantes. Cette extension sociale est liée au développement de l'émigration, qui a sans doute joué un rôle dans cette remise en cause des clivages socio-économiques statutaires. C'est la navigation sur le Sénégal durant la période de la traite, et la culture des arachides en Gambie dans les années 1840 qui ont amorcé le mouvement migratoire (Chastanet 1976 : 217-218 ; Swindell 1980). Mais c'est avec le déclin de la région de Bakel à la fin du XIX^e siècle, dû à la mise à l'écart du fleuve et au développement de l'ouest du Sénégal, que se dessine un fort courant d'émigration — de navigateurs, de manœuvres, de navétanes et de commerçants — vers les villes de la côte, la zone arachidière et, au tournant du XX^e siècle, vers le Congo et le Gabon¹⁴. Dans les années 1910 d'autres courants s'organisent vers la Côte d'Ivoire, et durant la Première

10. Le terme *tunkalemmu* (« fils de *tunka* »), titre du chef de pays, désigne les branches de la famille Bacili pouvant prétendre à l'exercice du pouvoir central. Les *mangu* sont des conseillers en temps de paix et des chefs militaires en temps de guerre ; ils participent à la désignation du *tunka* et jouent un rôle de conciliateurs entre les Bacili. Ce sont, en quelque sorte, des garants du pouvoir.
11. Ils ont accès aux terres, certains ont même la fonction de chef de village et ils exercent, dans leur ensemble, une réelle influence socio-politique. Cela les différencie des Jaxanke du Bundu et de haute Gambie. Cf. SMITH 1965 ; SANEH 1974.
12. Les « échanges immédiats » peuvent se réaliser, en fait, en plusieurs échanges successifs (MEILLASSOUX 1971 : 26-27). Sur l'organisation du commerce chez les Soninke du Gajaaga, cf. A. BATHILY 1975 : 233-242.
13. Voir les Rapports commerciaux et les Rapports de poste (Archives nationales/Section outre-mer, C 6, pour le XVIII^e siècle ; ANS, 13 G, pour le XIX^e siècle), ainsi que les nombreux récits de voyage portant sur la région (MAGE 1868 ; PARK an VIII ; RAFFENEL 1846, 1856 ; SOLEILLET 1887).
14. ANS, 13 G 185 (émigration au Gabon en 1896) ; 13 G 199 et 13 G 200 (émigration au Congo en 1896).

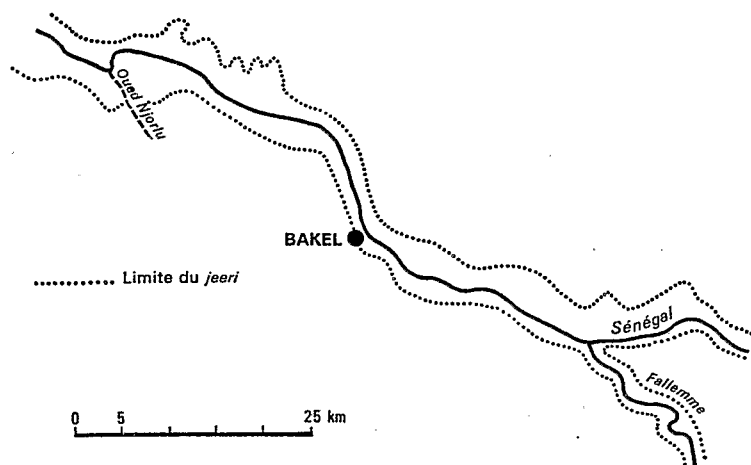
Guerre mondiale vers la France, dans le cadre de la marine de guerre¹⁵. Cette région a donc été intégrée très tôt dans l'espace économique colonial — sénégalais, africain puis métropolitain — alors même que l'administration française ne contrôlait pas encore l'ensemble du territoire du Sénégal¹⁶. Cependant la production agricole demeure, dans la première moitié du XX^e siècle, la principale source de subsistance et la base de l'organisation économique et sociale. Elle occupe encore la majeure partie de la population jusqu'à l'émigration massive des années 1960 qui marque une nouvelle étape dans la mise en dépendance de cette région.

b/ production agricole et consommation

La région du Goy est située dans la zone climatique soudano-sahélienne et reçoit en moyenne 600 à 700 mm d'eau par an, répartis sur quatre à cinq mois, de fin juin à octobre¹⁷. La crue du fleuve permet de pratiquer des cultures de contre-saison après le retrait des eaux, leur importance variant selon la superficie inondée et le rythme de la décrue. Mais à cause de l'encaissement de la vallée, ces terroirs¹⁸ sont bien moins étendus qu'au Fuuta Tooro (cf. Carte 2). Les agriculteurs exploitent donc en hivernage des terres de *jeeri* et de *foonde* (levées de terre en bordure du lit mineur), et en saison sèche des terres de *waalo* : les *falo* (berges du fleuve) et les *kollanga* (cuvettes de décrue)¹⁹ (cf. Fig. 1).

Le chef du pays (*tunka*) est considéré comme le maître de la terre et perçoit à ce titre des taxes sur les récoltes et sur certains terroirs. En sont dispensées les différentes branches de la famille dirigeante, certaines familles maraboutiques (Draame, Tanjigooa...) et les familles de *mangu*. Au niveau de chaque village, les terres sont contrôlées par la famille du

15. ANS, 2 G 12/56 (émigration en Côte d'Ivoire en 1912) ; 2 G 16/31 (recrutements pour la marine de guerre en 1916).
16. La France ne domine effectivement le Fuuta et la moyenne Casamance qu'en 1890, et la « pacification » de la Casamance se poursuit en fait jusqu'en 1920.
17. Le chiffre des précipitations annuelles ne suffit pas pour apprécier les conditions pluviométriques, et l'on ne peut pas mettre directement en relation la quantité globale de précipitations et la production agricole. Il faut tenir compte également du nombre de jours de pluie, de la texture et de la composition des sols. De plus, ces conditions peuvent varier beaucoup entre des zones voisines (APRIN 1980).
18. J'appelle « terroir » l'ensemble des terres ayant des caractéristiques agronomiques semblables, c'est-à-dire le *jeeri*, le *waalo* et leurs subdivisions (*foonde*, *kollanga*, *falo*) ; « terroir villageois », l'ensemble des terroirs qu'un village peut exploiter, sur lesquels il a des droits — c'est-à-dire les terres effectivement cultivées, les jachères et les espaces pastoraux (en soninke *nyiinyo*, « terres »). Ses limites sont précises. J'utilise le terme « territoire » dans un sens politique, correspondant au soninke *jamaane*, qui désigne l'ensemble des terres et des cours d'eau placés sous le contrôle du *tunka* du Gajaaga. Le territoire villageois est simplement nommé *nyiinyo*.
19. Ces termes sont empruntés au pulaar, avec certaines transformations (*kollanga* vient de *kollangal*). Il existe des termes équivalents en soninke : le *jeeri* est appelé *xaaxu du n nyiinye* (« terre d'hivernage ») et le *waalo*, *nyiinye birante* (« terre vivante ») ou *ji n batte* (« la trace de l'eau »). Le *foonde* est souvent désigné par le mot soninke *dunde*.



CARTE 2. Les terres de culture de *waalo* dans la région de Bakel.
(D'après LERICOLLAIS, DIALLO & SANTOIR 1980 : 2.)

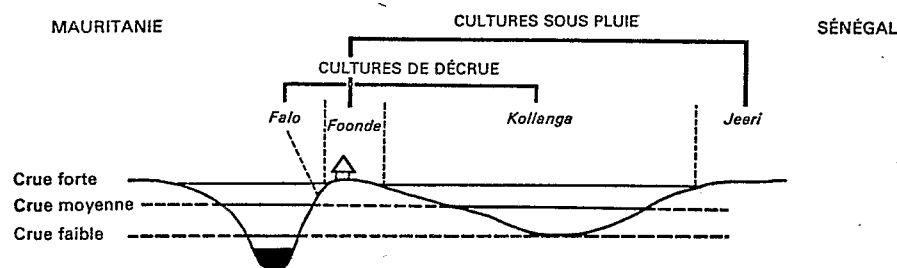


FIG. 1. Coupe schématique de la vallée dans la région de Bakel.

maître de la terre, qui est parfois aussi celle du chef de village (les *nyaxamalani* et les captifs sont exclus de ces charges, à l'exception de certaines catégories d'entre eux)²⁰. Les terres de *jeeri* sont généralement d'accès libre, mais les *foonde* et les terres de décrue sont détenus par la ou les familles les plus influentes du village. Ces terres peuvent être concédées temporairement à ceux qui n'en ont pas la jouissance contre le paiement d'une redevance. Cette région se caractérise donc par l'inégal accès aux terres les plus riches : elles occupent une place restreinte dans le terroir agricole, mais leur production représente un appoint relativement important aux cultures de *jeeri*.

Ces privilèges fonciers ne seraient rien cependant sans la capacité de

20. Les *jonkurunko* de Gande et de Golmi détiennent la charge de maître de village. Ces esclaves dépendent collectivement, et non individuellement, de la famille de *hooro* à laquelle ils sont rattachés et pour laquelle ils effectuent certains services, comme la perception de redevances foncières. Ils conservent leur patronyme et ont des droits sur leur descendance.

mobiliser une main-d'œuvre extra-familiale, étant donné la faible productivité du travail agricole. Ces droits se sont maintenus durant la période coloniale, et certains même jusqu'à nos jours, mais à l'heure actuelle leur portée économique est fortement diminuée par le non-ajustement du montant des redevances, le recul de l'exploitation d'une main-d'œuvre servile et la marginalisation de la production agricole par rapport aux revenus de l'émigration. Cependant, pour la période étudiée ici, 1858-1945, c'est une composante encore importante du paysage socio-économique, dont il faudra tenir compte pour aborder le problème du vécu différentiel des crises de subsistances selon les groupes sociaux.

Tandis que le village constitue l'unité foncière de contrôle et de répartition des terres, la production agricole s'organise dans le cadre de la famille étendue (*ka*) qui est l'unité économique et sociale de base, unité de production, de consommation et de résidence. Ce terme désigne l'ensemble des dépendants du chef de famille (*kagume*), c'est-à-dire ses parents en ligne patrilinéaire, leurs épouses et leurs enfants; et par extension la concession où vivent ces différentes personnes²¹. Jusqu'à une période récente, le *ka* comprenait aussi des esclaves, certains habitant dans les concessions, d'autres étant installés dans les quartiers d'esclaves (*komo n kani*), à la périphérie du village²². Les mesures de l'administration coloniale contre l'esclavage se sont traduites par de nombreuses fuites de captifs au début du xx^e siècle, mais leur émancipation sur place fut beaucoup plus lente. Elle s'est accélérée depuis les années 1960 et se concrétise notamment par leur indépendance fiscale : leur propre *ka* figure sur les rôles d'impôt et ils en assurent eux-mêmes le paiement. Elle s'accompagne d'une résidence séparée — le plus souvent déjà acquise — et de la disparition de leurs obligations en travail, sans que cela implique pour autant la remise en cause de tous les liens de dépendance²³.

C'est dans le cadre du *ka* que s'effectue le contrôle de l'aîné de la famille sur le travail des producteurs et sur le produit de leur travail. Hommes et femmes cultivent des champs distincts, selon une organisation différente. Les hommes assurent la production des céréales (sorgho, petit mil et maïs) et de quelques légumineuses (haricots, patates douces). Ils sont placés sous l'autorité du *kagume* : ses dépendants, frères, fils et neveux, ainsi que les captifs travaillent cinq jours sur sept, de 7 h à 14 h, sur le champ collectif ou *te xoore*. Après 14 h, ont lieu les travaux sur les champs individuels ou *salluma*, les aînés bénéficiant à leur tour de l'aide des plus jeunes, à l'exception du *kagume* qui continue à travailler sur le *te xoore*. Les femmes ne sont pas intégrées dans ces travaux, sauf pour les semis et la récolte sur le *te xoore*. Elles cultivent de l'arachide, de

21. Les effectifs d'un *ka* peuvent varier d'une vingtaine à une centaine de personnes.
22. Il est difficile d'apprécier les pourcentages respectifs d'hommes libres et de captifs. La population de ces derniers a augmenté dans la seconde moitié du xix^e siècle à la suite des guerres du Soudan et de la fermeture du débouché de la traite atlantique. A cette époque, ils étaient sans doute plus nombreux que les hommes libres dans les villages soninke (A. BATHILY 1975 : 214-216).
23. Enquêtes 1981-82.

l'indigo, du riz flottant et des légumes sur des champs individuels que leur mari leur a attribués, avec l'aide de leurs filles encore célibataires. Elles cultivent surtout dans le *jeeri* et, secondairement, sur quelques champs de berge. Les captifs ont joué un rôle important dans la production du coton et de l'arachide dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais ces cultures sont en recul au XX^e siècle, et celle de l'arachide est essentiellement pratiquée par les femmes²⁴.

Les récoltes sont conservées dans des greniers en banco, une partie des grains étant mise de côté pour les semences au moment de la récolte. Le produit du *te xooore* est destiné au grenier collectif, géré par le *kagume*. Tout homme qui se marie et qui devient père de famille construit son grenier, où il place les récoltes de ses propres champs. Cela lui permet d'exercer une influence plus grande dans la famille, sans pour autant le dégager de ses obligations envers son père, ses oncles paternels et le *kagume*. Les jeunes célibataires remettent leur récolte à leur mère. Elle peut en donner à des parents qui sont dans le besoin, dans sa famille paternelle le plus souvent. Les femmes mariées possèdent leurs propres réserves d'arachide et de mil. Le mil provient donc des récoltes de leurs fils célibataires, mais aussi des dons qu'on leur a faits en échange de l'aide qu'elles ont apportée aux hommes pour la récolte du *te xooore*, dans la famille de leur mari et dans leur famille paternelle.

La consommation est organisée en fonction du système de production : le groupe de redistribution (*kore*) correspond au *ka* ; il est constitué par le chef de famille et ses dépendants, frères et fils, épouses et enfants, sœurs non mariées et captifs. C'est à l'intérieur de ce groupe qu'est préparée en commun la nourriture. L'aîné en fournit la plus grande quantité avec la récolte du *te xooore* qui ne peut être vendue, sauf cas de force majeure, puisqu'elle constitue la base de l'alimentation. Les cadets peuvent vendre une part de leur récolte mais ceux qui sont encore célibataires la remettent en grande partie ou intégralement à leur mère, tandis que ceux qui ont un grenier prennent en charge la nourriture de la famille un ou deux jours par semaine, en fonction des aides qu'ils ont reçues pour cultiver leur champ. Les femmes disposent librement de leurs récoltes, mais elles ne les vendent généralement qu'une fois satisfaits les besoins de la famille. En fait les contributions des différents membres du *ka*, chef de famille, cadets et femmes, peuvent évoluer avec la pression fiscale, les ventes forcées de mil en période de soudure ou de crise de subsistances. L'organisation collective de la production et de la consommation est un autre mode d'adaptation au milieu, à côté de la constitution de greniers. Elle permet d'atténuer les risques et les inégalités de production au niveau du groupe familial dans une région où la variabilité des conditions écolo-

24. Enquêtes 1981-82. Cf. également Rapport sur la tournée effectuée du 20 juin au 1^{er} juillet 1932 dans le canton du Goy inférieur, 7 juil. 1932, ANS, 1 D 2/28 bis : l'arachide a été « trop négligée dans cette partie du cercle et [sa] culture a été jusqu'ici l'œuvre des seules femmes, la main-d'œuvre masculine portant tous ses efforts sur les céréales ».

giques rend la satisfaction des besoins vivriers assez précaire. Elle permet également le départ d'un certain nombre d'actifs, sans remettre en cause la continuité de la production agricole ni la nourriture des différents membres de la famille. Lorsqu'un homme marié émigre, la famille étendue prend en charge son ménage, mais il devra lui reverser une partie des gains réalisés à l'extérieur. C'est là un des ressorts du commerce et de l'émigration dans la société soninke. Dans certaines limites cependant, puisque dès les années 1920 l'administration coloniale déplore les conséquences négatives sur la production agricole du départ des jeunes les plus valides, départs qu'elle encourage par ailleurs pour faciliter le recouvrement de l'impôt²⁵.

Qu'en est-il de la satisfaction des besoins alimentaires dans cette région soninke à l'époque coloniale ? Le rapport entre production et consommation varie beaucoup dans le temps, selon l'évolution des conditions de production, et dans l'espace social, selon les capacités de production de chaque famille. D'après nos enquêtes, lorsque les conditions sont favorables, un homme adulte peut produire entre une tonne et une tonne et demie de mil par an. Si l'on compte un kilo de mil comme ration journalière moyenne, un producteur peut donc se nourrir lui-même ainsi que deux ou trois autres adultes. Ces estimations du rapport entre production et consommation sont assez délicates ; elles seraient sans doute plus significatives si on les faisait au niveau du groupe familial, en fonction de sa structure démographique (nombre d'adultes/nombre d'enfants et de vieillards, nombre d'hommes adultes/nombre de femmes adultes) et de l'existence ou non d'une main-d'œuvre servile. Néanmoins, la couverture des besoins alimentaires semble assez étroite, d'autant plus que jusqu'à une période récente la plupart des hommes libres ne participaient pas aux travaux agricoles (cf. *supra* : 9)²⁶. Il faut tenir compte aussi, dans ces estimations, de l'inégal accès aux terres les plus riches et de la grande variabilité de la productivité individuelle. Si à l'heure actuelle

25. Sénégal, Rapport agricole, 1919, ANS, 2 G 19/1 ; Sénégal, Rapport d'ensemble, 1923, ANS, 2 G 23/3 ; Sénégal, Affaires économiques, Rapport économique mensuel d'ensemble, déc. 1924, ANS, 2 G 24/2.

26. Cela conduit à reconsidérer l'importance du travail servile dans la production et dans la reproduction élargie de la société, ainsi que la stratégie des sociétés esclavagistes. Selon C. MEILLASSOUX (1978 : 138-141), déduction faite du coût d'achat ou de capture de l'esclave, le profit de l'esclavagisme procède de la reproduction par ponction continue d'esclaves sur des sociétés étrangères, ce qui permet d'introduire des travailleurs dont le coût de formation n'est pas imputé à l'économie esclavagiste et d'accaparer la totalité du surproduit puisque aucune part n'est nécessaire à la reproduction naturelle de la classe esclave. Sources d'« approvisionnement en esclaves », la guerre et le commerce entraînent donc l'exploitation renouvelée des sociétés voisines.

Quand l'achat et la capture d'esclaves n'ont plus été possibles, avec la lutte de l'administration coloniale contre l'esclavage au tournant du XX^e siècle, les hommes libres ont dû participer eux-mêmes à la production et donner à leurs captifs les moyens d'assurer leur propre reproduction, tout en continuant à prélever des redevances en nature ou en travail (SCHMITZ 1980 : 28). Je pense donc que la lutte de l'administration contre l'esclavage s'est plus manifestée par l'interdiction de la traite que par l'action directe contre la possession de captifs et la création de « villages de liberté ».

en pays soninke les réserves sont quasi inexistantes pour toutes les familles, à cause de la sécheresse et de l'émigration de la main-d'œuvre²⁷, ce nivellement n'a sans doute pas toujours existé. C'est ce qui apparaît dans nos enquêtes pour la première moitié du xx^e siècle : quand les conditions étaient favorables, les récoltes permettaient de se nourrir toute l'année et certaines « grandes familles » pouvaient de plus faire des réserves pour les deux années suivantes. Il s'agissait le plus souvent de familles importantes à la fois par leur nombre et par leur statut social. La satisfaction des besoins était donc précaire pour toute une partie de la population quand survenait une mauvaise année. On peut supposer que ces différences étaient quelque peu atténuées par les pratiques de redistribution qui, tout en mettant en jeu des rapports de pouvoir, pouvaient assurer un certain équilibre vivrier au niveau du village. Mais il devait y avoir dans l'ensemble de faibles excédents de production car le Gajaaga n'a jamais été un grand centre de commerce céréalier (pendant la traite, les Européens s'approvisionnaient plutôt au Fuuta Tooro). Il le devient pendant la seconde moitié du xix^e siècle, à cause des ventes forcées de mil pour le paiement de l'impôt, avant que ne se développent de nouvelles sources de revenus avec l'émigration. La précarité de l'équilibre vivrier de cette région durant la période coloniale apparaît nettement dans la grande fréquence des crises de subsistances.

Rythmes agricoles et crises de subsistances

1 - Chronique des années agricoles et des crises de subsistances

a/ sources

L'ensemble de ce travail procède de la confrontation des sources écrites et des sources orales. Dans les sources écrites, la société soninke n'apparaît le plus souvent qu'au travers des préoccupations administratives et commerciales. Au niveau des sources orales, on se heurte au risque d'« aplatissement historique » des témoignages et au rôle idéologique des traditions. Néanmoins, en combinant sources écrites et sources orales, on peut faire en sorte que leur éclairage différent de la réalité devienne complémentaire.

L'analyse des crises de subsistances et, à travers elles, de l'évolution économique et sociale de la région du Goy, suppose que l'on dresse tout d'abord une chronologie de ces crises. Les sources orales sont indispensables pour étudier l'organisation économique et sociale soninke, les stratégies de survie et les comportements sociaux en temps de pénurie, pour apprécier l'importance du problème de la famine dans la culture et les

27. Selon APRIN (1980 : 52), la production globale depuis les années sèches est de 200 kg de mil par tête et par an, alors que 350 kg seraient nécessaires pour assurer la nourriture d'un homme adulte.

mentalités (à travers les prénoms, les contes et les proverbes...). Mais il serait difficile d'établir une chronologie précise des crises à partir des enquêtes rétrospectives. Il est relativement aisé de dater les crises grâce à certains indices : nom donné à la famine, nom du chef de village ou du chef de canton, événement marquant (distribution de vivres, guerre mondiale...). Mais certains témoignages « résistent » à toute datation. Il est par ailleurs très difficile de connaître la durée de ces différentes crises : les appréciations des informateurs renvoient à un vécu personnel et ne concordent pas toujours entre elles. Enfin, ces enquêtes ne nous permettent pas de remonter au-delà des années 1880 et ne couvrent donc pas toute la période étudiée²⁸.

Il existe bien des traditions familiales où il est question de famine et qui font référence à un passé lointain, mais on ne peut pas les mettre sur le même plan que les témoignages et traiter ces données de la même manière. Il faudrait étudier spécifiquement le rôle idéologique des famines dans les récits formalisés. Souvent la famine sert à masquer des faits jugés dégradants pour la famille ou la communauté politique. Même si une famine a bien eu lieu, elle n'a pas toujours joué le rôle déterminant qu'on lui prête, ou du moins n'a pas été la cause unique d'un événement donné, comme la tradition tend à le faire croire²⁹. La « charge idéologique » de ce thème ouvre des perspectives de recherches sur le plan social et politique, mais elle incite à la prudence quant à l'analyse des crises de subsistances proprement dites à partir des traditions orales. C'est pourquoi l'élaboration d'une chronologie des crises repose en grande partie sur les sources écrites, les sources orales n'intervenant qu'à titre de complément.

À partir des sources écrites, j'ai retenu comme crises de subsistances celles qui sont signalées explicitement, dans les termes de « pénurie », de « disette » ou de « famine », et celles qui apparaissent à travers une demande d'exonération d'impôts pour manque de ressources, formulée par la population ou, plus rarement, par le commandant de cercle. Parmi la grande diversité des sources écrites³⁰, ce sont les rapports périodiques qui ont servi de base à ce repérage des crises de subsistances car ils rendent compte mois par mois, ou trimestre par trimestre, du déroulement de l'année. Ces sources ont toutefois leurs limites. Il manque des rapports pour le début de la période coloniale et certains de ceux qui sont disponibles sont incomplets. Des sources plus ponctuelles, récits de voyage ou monographies, permettent parfois de combler ces lacunes, comme par exemple l'ouvrage de Mage (1868) pour les années 1860. Des rapports donnent des renseignements contradictoires et les recoupements avec d'autres sources ne permettent pas toujours de trancher. Pour quelques

28. Enquêtes 1981-82.

29. Ainsi la version qui m'a été donnée de la conquête française du Goy supérieur en 1858 par un informateur de Tiyabu, l'ancien village dirigeant de cette province : « Il y avait une famine, pour avoir du mil les Bacili de Tiyabu ont donné en gage aux Français les villages du Goy supérieur. Par la suite, ils n'ont pas pu rembourser, c'est de cette façon que le *tunka* a perdu le Goy supérieur. »

30. ANS, 13 G, 1 G, 2 G, 1 D, 2 D.

années, ils mentionnent des mauvaises récoltes mais pas de crises de subsistances. Certaines de ces années nous ont été présentées comme des années de crise par nos informateurs, nous les avons donc fait apparaître dans la chronologie des crises sans pouvoir en indiquer la durée. Pour les autres, on peut supposer que la conjonction mauvaises récoltes/absence de crise de subsistances renvoie à l'existence de réserves. Il faut noter également le fait que les rapports ne signalent généralement les crises qu'à leur paroxysme, et qu'à leur suite je risque d'en avoir sous-estimé la durée. Par ailleurs, à cause des lacunes de certains d'entre eux, il y a des crises qui ne sont signalées qu'*a posteriori* sans que leur durée soit indiquée.

b/ méthodologie

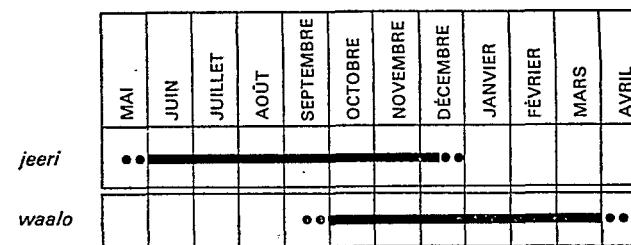
Nos principales sources, rapports de cercle mensuels, trimestriels ou annuels, sont toutes organisées en fonction de l'année civile. J'ai transposé ces informations selon le rythme des années agricoles, pour que la « raison graphique », selon l'expression de J. Goody (1979), soit la plus fidèle possible au vécu paysan et à la logique propre de cette société. C'est en fonction de l'année agricole en effet que se situent, d'une part, les pratiques culturelles, et par conséquent les périodes de soudure et de récolte, et, d'autre part, les activités extra-agricoles comme le commerce, les migrations saisonnières et, avant la colonisation, les expéditions guerrières.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette région se caractérise par l'existence d'une double culture, de *jeeri* et de *waalo*. Le début et la fin d'une saison culturelle varient d'une année à l'autre, en fonction des conditions écologiques (début et répartition des pluies, rythme de la décrue...) et de certains facteurs socio-économiques, comme la disponibilité en force de travail. Mais, d'une manière générale, l'année agricole commence en mai et s'achève en avril. Les Soninke font un découpage de l'année en saisons qui renvoie aux différences climatiques et aux rythmes des travaux agricoles. L'hivernage (*xaaxo*) dure de mai à fin octobre-début novembre, il commence avant les premières pluies avec la sous-saison *kandara*, de mai à début juillet. Elle se caractérise par des températures très élevées et correspond à la préparation des champs de *jeeri*. L'hivernage se poursuit avec les sous-saisons *juxa* en juillet-août, période du maximum des pluies, et *kawule* de septembre à début novembre, moment des premières récoltes. La saison fraîche (*mulle*) dure de novembre à fin février, elle est marquée par la fin des récoltes de *jeeri*, les cultures de *waalo*, la pêche et la chasse. Vient enfin la saison chaude (*kiineye*), en mars-avril. C'est pendant ces deux dernières saisons qu'ont lieu les fêtes, les mariages, certaines activités comme le tissage, la teinture, la construction et la réfection des maisons, ainsi que les départs de certains actifs à la recherche de ressources complémentaires³¹.

31. La société soninke étant islamisée de longue date, l'année commence avec la fête musulmane de *haraane*, qui a lieu un mois après la *tabaski*. Cependant,

PRATIQUES CULTURALES

(préparation des champs, semis, culture, gardiennage et récoltes)



RÉCOLTES ET SOUDURES

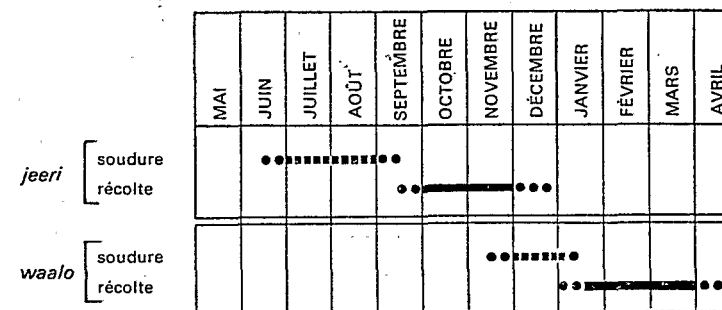


FIG. 2. Calendrier agricole.

Récoltes et soudures³² font alterner dans l'année agricole périodes de pénurie et périodes d'abondance (cf. Fig. 2). La soudure principale se situe avant les récoltes du *jeeri* qui représentent la part la plus importante de la production. Elle dure environ deux mois, pendant la sous-saison *juxa*, période du maximum des pluies et des gros travaux agricoles. Une soudure secondaire peut avoir lieu certaines années avant la récolte de *waalo*. Si celle-ci est abondante, elle peut faire disparaître l'état de pénurie jusqu'à la prochaine récolte de *jeeri* ou, du moins, limiter la durée de la soudure principale. La durée plus ou moins longue de la soudure renvoie aux années agricoles antérieures et au déroulement de l'année en cours. Elle est fonction d'un certain nombre de facteurs socio-économiques (état des précédentes récoltes, constitution de réserves, prélèvements en espèces ou en nature, disponibilité en force de travail...) et écologiques (quantité

l'habitude qu'ont les gens de compter l'âge en hivernages, plutôt qu'en années civiles ou musulmanes, peut laisser supposer qu'avant l'islamisation, les Soninke faisaient débiter l'année avec l'hivernage.

32. A notre connaissance, il n'existe pas de terme soninke pour désigner la soudure, mais certaines expressions évoquent ce moment difficile : *jigge dimma*, l'époque où les hommes doivent quitter le village à la recherche de mil (*jiggeye*) ; la période où *selli n renne lufu* (« les poussins s'embourbent »), expression qui fait allusion aux fortes pluies du mois d'août.

et répartition des pluies, intensité de la crue et rythme de la décrue...) que nous analyserons ultérieurement (cf. *infra* : 25, 29)³³.

Pour étudier les crises de subsistances, les conditions de leur apparition, leur déroulement et leurs conséquences, il faut aussi prendre en considération les données relatives au commerce. En effet, Bakel reste un lieu de traite à la période coloniale, même s'il a perdu l'importance qu'il avait au XVIII^e et au XIX^e siècle (jusqu'à la fin des années 1870) comme principale escale du fleuve. Les ventes de mil par les producteurs destinées au paiement de l'impôt et les spéculations des traitants sur les produits vivriers sont, parmi d'autres, des facteurs de déclenchement ou d'aggravation des crises de subsistances. En temps de crise, les Soninke ont recours à différentes formes de commerce et d'échanges, à Bakel même ou dans d'autres régions, avec des maisons de commerce ou avec d'autres populations agricoles, et se procurent du mil contre des pagnes, de l'or et du bétail... Ils peuvent aussi emprunter du riz ou du mil aux traitants, ou encore travailler pour eux en échange de vivres³⁴. Les rythmes d'activité de l'escale de Bakel et des comptoirs villageois ne sont donc pas indifférents à l'étude des crises de subsistances.

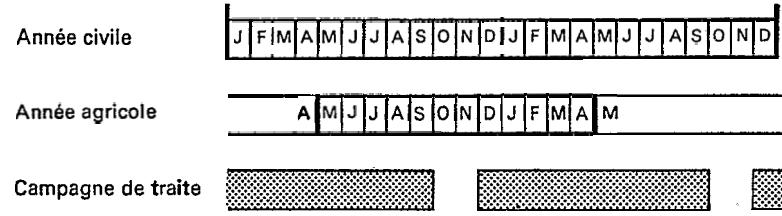


FIG. 3. Calendriers civil, agricole et commercial.

Les données commerciales obéissent à un calendrier différent de l'année civile, celui de la campagne de traite. Celle-ci n'est pas strictement délimitée mais varie selon les années. En fonction de l'état des récoltes, du rythme de la crue et de la décrue, c'est-à-dire des possibilités d'accès à la région du haut fleuve, elle peut commencer en décembre ou en janvier et s'achever en août ou en septembre, avec une interruption de deux à quatre mois. L'exploitation des rapports administratifs suppose donc que l'on transpose les données d'un calendrier à l'autre (cf. Fig. 3). Mais puisqu'il s'agit d'étudier les crises de subsistances et que c'est sur la base de la production agricole que s'organisent l'économie et la société soninke, dans leurs structures et dans leur rythme d'activité, c'est l'année agricole qui constituera le cadre temporel de référence. C'est à cette unité d'analyse

33. J'envisage ici seulement la question de la durée de la soudure, sans aborder le problème de la production et des rendements, qui fait intervenir encore d'autres facteurs : problème des semences, importance respective des cultures vivrières et des cultures de rente, diversification des espèces cultivées et des terroirs mis

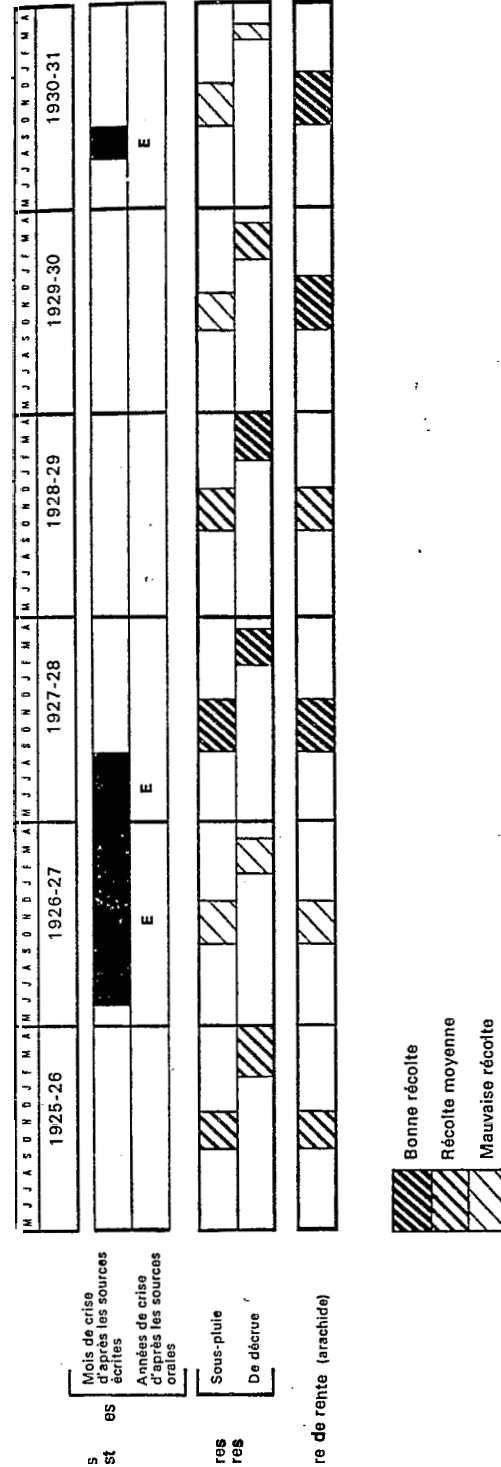


FIG. 4. Années agricoles et crises de subsistances de 1925-26 à 1930-31*.

Les crises de subsistances sont figurées de deux manières : elles sont indiquées ponctuellement, d'après les sources orales, pour les raisons évoquées p. 17, mais elles sont restituées précisément dans l'année agricole d'après les sources écrites. Elles sont mises en rapport avec l'état des récoltes, représentées également de manière chronologique. S'agissant des cultures vivrières, je distingue les cultures sous pluie (*teeri* et *foonde*) et les cultures de décrue (*kollavga* et *falo*). Quant aux cultures de rente, seule l'arachide a été retenue, le coton n'ayant pas été régulièrement cultivé pour la vente durant la période coloniale. L'arachide elle-même occupe une place très marginale dans la production du Sénégal, mais elle ne joue pas un rôle négligeable dans l'économie locale : en 1924-25, le Sénégal produit 430 000 tonnes d'arachides, dont 1 500 t pour le cercle de Bakel ; or, ce chiffre concerne le Bundu plutôt que les villages riverains du fleuve (Rapport d'ensemble du Sénégal, ANS, 2 G 24/4).

que nous rapporterons l'ensemble des données, qu'il s'agisse de l'état des récoltes, de mouvements commerciaux, de mesures politiques ou de facteurs écologiques. La précision des rapports périodiques permet, dans l'ensemble, de le faire de manière satisfaisante. Cependant, ce découpage du temps en années agricoles, tout en étant le plus fidèle possible à l'objet étudié, répond à une nécessité de l'analyse et de la représentation graphique (cf. Fig. 4). Aussi ne faut-il pas perdre de vue la continuité des phénomènes et les répercussions qu'ils ont d'une année sur l'autre.

2 - Disettes et famines

a/ problèmes de définition d'un critère d'intensité des crises

Après l'établissement d'une chronologie des crises de subsistances, une première typologie a été élaborée afin d'apprécier leur impact sur la société. Quels critères de gravité retenir ? Les termes de « disette » et de « famine » utilisés dans les sources écrites, et les expressions soninke *dulle n siine* (« année de la faim ») et *dullu xoore n siine* (« année de la grande faim ») expriment différents degrés d'intensité des crises. Mais ils ne peuvent servir de base à l'élaboration d'une typologie car les uns renvoient à des préoccupations administratives, marquées le plus souvent par la tendance à minimiser la crise pour donner une image prospère du cercle, et les autres expriment des points de vue subjectifs à partir desquels il est difficile de généraliser.

Un certain nombre de problèmes se posent au niveau des enquêtes rétrospectives, mis à part le fait, déjà signalé, qu'elles ne nous permettent pas de remonter au-delà de la fin des années 1880. Nos informateurs, pris dans leur ensemble, se souviennent ou bien ont entendu parler de toutes les crises repérées dans les archives à partir de l'année 1886-87. Certaines crises, plus graves que les autres, ont reçu une appellation particulière : la crise de 1913-14 / 1914-15 ou *Baani dulle*, du nom du bateau qui a apporté des secours, celle de 1926-27 / 1927-28 ou *boorsuttu n siine*, car le mil a séché alors que l'épi n'était pas plus gros que la queue d'un pigeon (*boorsuttu*), ou encore celle du début des années 1930 ou *buure* (sauterelle) qui fut notamment provoquée par des invasions acridiennes. Certaines crises se dégagent donc nettement et permettent une première différenciation, mais d'autres sont difficiles à resituer précisément, comme celle de *jongoone*, du nom d'un produit de cueillette, qui a « duré dix ans avant la famine de *Baani* »³⁵. On ne peut donc pas retenir ce critère puisqu'il ne permet pas un traitement homogène des données.

D'un autre côté, mis à part quelques grandes crises présentées partout en des termes semblables, ce qui ressort de l'ensemble des témoignages c'est leur grande diversité. Celle-ci renvoie à la mobilité des informateurs : en effet, l'émigration masculine ayant touché cette région dès la fin du

35. Enquêtes 1981-82.

xix^e siècle, il est extrêmement rare de trouver quelqu'un qui ait passé toute sa vie au pays, ce qui rend malaisée la comparaison entre les crises. Il faudrait se tourner plutôt vers les femmes mais elles sont souvent plus réticentes. De plus, elles ont généralement des repères chronologiques différents de ceux des hommes et plus délicats à exploiter, parce qu'ils renvoient surtout à un vécu familial et villageois. Cela demanderait un travail plus approfondi, au niveau des généalogies notamment. La variété des témoignages traduit aussi des différences régionales dans l'extension spatiale des crises et des différences sociales en fonction des ressources de chaque famille³⁶. Les données orales, intéressantes pour une approche globale du phénomène, se prêtent donc mal à l'élaboration d'une typologie, dans la mesure où elles ne permettent pas d'affecter un indice de gravité à l'ensemble des crises. C'est pourquoi nous avons privilégié les sources écrites pour disposer de données plus homogènes et plus quantifiables.

Avec les archives, d'autres problèmes se posent néanmoins. Pour l'Europe classique des xvii^e et xviii^e siècles, les historiens retiennent généralement, comme critères de « détection » des crises de subsistances, la corrélation entre une hausse des prix du blé et un accroissement de la mortalité. L'amplitude de ces mouvements leur permet aussi de mesurer la gravité de la crise³⁷. Pareille démarche n'est pas transposable en histoire africaine, même pour la période coloniale, surtout dans le cadre d'une zone rurale. On trouve bien sûr des renseignements sur la population et sur les prix des céréales, mais on ne peut pas constituer des séries et faire une analyse systématique et continue sur la longue durée.

Les données démographiques sont trop ponctuelles et trop peu fiables pour qu'on puisse étudier à partir d'elles l'évolution de la mortalité en cas de crise de subsistances, et encore moins l'impact d'une crise sur les structures de la population, par âge, par sexe et par catégorie sociale. A cause de leur lien direct avec la fiscalité, les chiffres de population sont à prendre avec beaucoup de réserve. On peut supposer néanmoins qu'ils ne reflètent pas simplement les difficultés et les progrès des dénombrements administratifs mais aussi, dans une certaine mesure, les fluctuations démographiques. Il semble en effet qu'il y ait une corrélation, même grossière, entre les crises démographiques et les crises de subsistances les plus graves (selon la typologie exposée plus loin). Mais en aucun cas les données démographiques n'auraient pu servir de point de départ dans l'analyse de l'intensité des crises.

Une approche de la gravité des crises de subsistances par l'étude des prix du mil n'est pas non plus satisfaisante. Les informations sur le commerce du mil sont assez abondantes dans les rapports administratifs

36. *Ibid.*

37. On peut citer, parmi les principales études sur les crises démographiques et la cherté des grains dans la France de l'Ancien Régime : CROIX 1974 ; DUPAQUIER 1979 ; GOUBERT 1960 ; LEBRUN 1975 ; LE ROY LADURIE 1969, 1978 ; MEUVRET 1946. On peut signaler comme études similaires dans les régions extra-européennes : BIANQUIS 1980 ; LARDINOIS 1982.

du XIX^e siècle, mais se raréfient dans ceux du XX^e siècle. En effet ce commerce est important à Bakel et dans les villages soninke pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. L'impôt est payé en mil ou en pièces de guinée, que la population se procure auprès des traitants contre du mil, ce qui alimente un courant d'exportation vers Saint-Louis et le pays maure. En 1889, l'impôt est monétarisé³⁸ et, progressivement, le commerce des pagnes et l'émigration se substituent au commerce du mil comme sources de numéraire. Le marché du mil devient donc marginal au XX^e siècle, ce qui explique l'appauvrissement des données pour cette période. Les échanges locaux se maintiennent, souvent sous forme de troc, mais on ne peut guère les saisir à travers les sources écrites. Il n'est donc pas possible d'établir de longues séries de prix. Il est de surcroît difficile de réunir des données homogènes pour le XIX^e siècle. Les mesures de capacité sont en effet très variables : le *muude*³⁹, qui sert aux échanges de céréales, est originaire d'Afrique du Nord et a été introduit au Soudan dans le cadre du commerce transsaharien. Le cône de bois dont il est fait peut contenir de 2,5 à 4 kg, selon les villages et selon les transactions. Il existe des mesures de référence dans chaque village, mais elles peuvent varier sensiblement entre elles. Il s'agit du *debi gume n muude* (« *muude* du chef de village ») et du *minna n muude* (« *muude* de la soif ») : le premier sert en particulier au paiement des taxes et parfois aux échanges, le second est réservé aux aumônes, notamment celles de la fin du Ramadan. De plus, chaque *kagume* possède son propre *muude*, qui n'est pas précisément étalonné sur celui du chef de village. Quant aux traitants, ils ont un *muude* de capacité différente selon qu'ils achètent ou qu'ils vendent du mil, le premier ayant une contenance supérieure⁴⁰. L'administration coloniale a essayé d'uniformiser ces mesures, mais sans grand succès. De plus il existe plusieurs manières d'utiliser le *muude* : en général, on remplit la mesure de grains et l'on forme un cône, c'est le *muude* proprement dit ou *muude xensa*. Mais en temps de famine, on se contente le plus souvent de remplir le *muude* à ras bord, c'est le *muude bemba*⁴¹.

Par ailleurs, on ne peut comparer les prix du mil pour des années différentes que s'ils correspondent à des moments identiques de l'année agricole, à cause de l'importance des fluctuations saisonnières. Entre le mois de décembre, après la récolte de *jeeri*, et le mois d'août, période de soudure, le prix du mil peut être multiplié par deux, par trois ou même davantage. Ces différences, qui renvoient en premier lieu à la raréfaction des céréales à certains moments de l'année, traduisent surtout les spéculations des traitants sur la vente forcée du mil. Les prix fluctuent aussi selon les lieux, entre les escales et les comptoirs : par exemple à Bakel en 1883, on peut échanger une pièce de guinée contre à peine 20 *muudu*

38. Rapport du capitaine Dorst, commandant du cercle de Bakel, sur la perception de l'impôt personnel pour l'année 1889, ANS, 13 G 189.

39. C'est, d'après SOLEILLET (1887 : 93), une « coupe qui contient quarante-quatre poignées de mil mesurées par un homme de taille moyenne ».

40. Enquêtes 1981-82 ; SOLEILLET 1887 : 94.

41. Enquêtes 1981-82.

de mil, tandis que vers Maxanna, au Kammera, on peut l'échanger contre 30 *muudu*⁴². Toutes ces variations font qu'on ne peut pas mener une étude des prix du mil comparable à celle que font les historiens de l'Europe pour les prix du blé. Ces données constituent néanmoins des renseignements précieux sur les crises de subsistances, en particulier sur le rôle du commerce en temps de pénurie.

b/ durée mensuelle et gravité des crises, essai de typologie

Face à l'insuffisance des données statistiques, le seul critère qui nous soit apparu opératoire est celui de la durée mensuelle des crises de subsistances. C'est une donnée présente dans les sources écrites tout au long de la période étudiée : on peut l'exprimer en chiffres, en nombre de mois de crise, et en établir une série homogène et continue. Plus fondamentalement, c'est une donnée à travers laquelle peut se mesurer l'intensité d'une crise et qui se prête à l'élaboration d'une typologie.

Que signifie la durée d'une crise sur le plan du fonctionnement du système de production ? Elle résulte « en amont » d'un manque de réserves qui renvoie lui-même à des mauvaises récoltes antérieures ou à des prélèvements sur la production. Les premières peuvent être dues à des conditions écologiques défavorables, à une insuffisance de main-d'œuvre (émigration, travaux forcés, recrutement militaire) ou encore à des perturbations politiques. Les seconds proviennent du paiement de l'impôt et des redevances, des réquisitions en nature. La durée de la crise résulte « en aval » du problème de la reprise : le moment de sa résorption, avec la venue des nouvelles récoltes, dépend des conditions écologiques mais aussi des conséquences de la crise elle-même, c'est-à-dire des disponibilités en semences et en force de travail. Ce sont là les problèmes essentiels de la reprise : le plus souvent, les semences ont été consommées et la main-d'œuvre fait défaut pendant les travaux agricoles, les hommes valides étant partis à la recherche de nourriture et la population restée sur place étant affaiblie par la famine. Plus la crise est longue, plus ce problème se pose avec acuité et plus la reprise est difficile. La durée de la crise apparaît donc comme la résultante de facteurs complexes, que je n'ai fait qu'évoquer rapidement ici.

La durée renvoie aussi à l'extension spatiale de la crise. Un de nos informateurs de Bakel distinguait ainsi une année difficile d'une année de crise proprement dite : « entre la famine de 1914 et celle de 1927, il y a eu des sécheresses mais pas vraiment de famine car on pouvait trouver du mil chez les voisins. La famine, c'est quand on n'en trouve même pas à acheter ». Une crise peu étendue spatialement peut être en effet rapidement résorbée par des échanges entre villages et entre régions voisines, en l'occurrence, pour le Goy, avec le Damga et le Bundu. Mais encore faut-il que ces échanges soient politiquement et économiquement pos-

42. Bulletin agricole, commercial et politique, mars 1883, ANS, 13 G 183.

sibles, qu'il n'y ait pas de conflit avec ces régions, et que celles-ci soient en mesure d'échanger des surplus de production. Même en l'absence de pénurie au Bundu et au Damga, ces régions ne sont pas toujours en état de le faire pendant la colonisation. Les populations du Bundu vendent du mil aux traitants de Bakel pour se procurer l'argent de l'impôt⁴³. Le Fuuta, quant à lui, joue le rôle de grenier à mil pour la zone arachidière du Sénégal, avant l'importation du riz d'Indochine au début du xx^e siècle⁴⁴, et ne peut donc plus écouler ses surplus dans les régions voisines. C'est là un des multiples aspects des répercussions de l'agriculture de rente sur l'équilibre vivrier des régions périphériques.

La durée d'une crise permet aussi d'en apprécier la gravité car les comportements sociaux et les stratégies de survie évoluent au fur et à mesure que la crise se prolonge. Lorsque celle-ci apparaît, il est rare que toutes les familles d'un village aient épuisé leurs réserves en même temps, n'ayant pas toutes les mêmes capacités d'accumulation d'un surplus agricole. L'entraide est donc possible au début, que ce soit sous forme de dons ou d'avances de mil. Mais avec l'approfondissement de la crise, les différences sociales s'estompent. Les populations doivent « sortir du village »⁴⁵, selon l'expression consacrée, pour aller chercher des ressources ailleurs. Les femmes vont ramasser des plantes sauvages en brousse, les hommes partent en quête de mil. Ils s'en procurent en échangeant des pagnes, de l'or, du bétail, réunis grâce à l'entraide des différents membres du *ka*, ou bien en vendant leur force de travail dans les escales et dans les villes. Plus la crise dure, plus s'élargit l'« aire de survie » où les hommes cherchent des solutions de rechange : de l'environnement immédiat, on passe aux régions voisines, Bundu et Damga, à des régions plus lointaines, zone arachidière et villes du Sénégal, à d'autres colonies d'Afrique... Parfois des familles entières émigrent. Pour les populations restées au village, les problèmes de survie provoquent souvent une dégradation des comportements sociaux⁴⁶ : un relâchement des rapports d'autorité et l'éclatement de conflits latents au sein de la famille, la remise en cause de certains privilèges⁴⁷... La durée d'une crise est donc significative de différents

points de vue, c'est pourquoi nous l'avons retenue comme critère de gravité.

La durée mensuelle des différentes crises apparaît déjà à la Figure 4, qui replace chaque crise dans l'année agricole mais ne permet pas de comparer aisément leur durée respective. Pour ce faire, j'ai choisi un autre mode de représentation pour élaborer le graphique de la durée mensuelle des crises de subsistances (Fig. 5) : l'année agricole reste toujours la référence mais elle est ramenée à une unité de temps et n'est plus figurée dans son déroulement. De ce fait, ce n'est plus l'inscription précise de la crise dans l'année agricole qui apparaît, mais seulement sa durée mensuelle. Cette représentation efface les temps de récupération entre des crises successives mais permet en revanche d'appréhender plus rapidement la durée de chaque crise.

L'élaboration d'une typologie des crises, en fonction de leur durée et de leur intensité, me conduit à définir des seuils de gravité. Les crises de subsistances relevées tout au long de la période étudiée couvrent des périodes de un à seize mois. Dans la présentation du système de production agricole, nous avons vu que la soudure principale a lieu lors de l'hivernage, pendant la sous-saison *juxa*, et dure environ deux mois. Si la pénurie se prolonge, on peut considérer qu'il ne s'agit plus de « soudure » à proprement parler mais plutôt de « famine ». A l'autre extrême, se détachent les longues crises qui s'étendent sur deux années agricoles, pendant neuf mois et plus. C'est pourquoi nous avons retenu comme types de crise : les *disettes*, ou soudures difficiles (un ou deux mois) ; les *famines* (de trois à huit mois) ; et les *grandes famines* (plus de huit mois et affectant deux années agricoles). En fonction de cette typologie, nous avons réalisé un graphique des disettes et des famines (Fig. 6) qui permet un repérage rapide des crises tout au long de la période étudiée et une appréciation de leur gravité en fonction de leur durée.

Apparaissent clairement la grande fréquence des crises de subsistances et leurs rythmes. On relève : 45 années de crise sur 88 ans, selon les sources écrites, soit environ 50 % ; 53 années de crise, selon les sources écrites et les sources orales, soit environ 60 %. Dans l'ensemble des crises repérées à partir des sources écrites, on note : 12 années de disette, soit environ 26 % ; 21 années de famine, soit environ 46 % ; 10 années de grande famine, soit environ 22 %. Une première grande famine survient en 1867-68 / 1868-69, quelques années après la conquête de Bakel et du Goy supérieur. Quatre grandes crises sévissent du début du xx^e siècle à la Seconde Guerre mondiale : 1905-06 / 1906-07 ; 1913-14 / 1914-15 ; 1926-27 / 1927-28 ; 1944-45 / 1945-46. Seule la crise de 1926-27 est isolée dans une série de bonnes années, les autres grandes crises sont précédées d'années de disette ou de famine. Cette succession de mauvaises années apparaît fréquemment : sur l'ensemble des cinquante-trois crises répertoriées à travers les sources écrites et les sources orales, six crises seulement n'ont affecté qu'une seule année agricole. Ce qui se dessine, au contraire, ce sont des séquences de bonnes et de mauvaises années.

43. Enquêtes au Bundu, 1982.

44. Il joue ce rôle également pendant la crise économique du début des années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale.

45. « Sortir du village » ou « partir dans la brousse » est un signe de difficultés : on quitte le village à la recherche de vivres ou d'argent. Dans ces conditions, la « brousse » peut désigner aussi bien le Bundu, où l'on va chercher du mil, que la France, où l'on émigre.

46. Enquêtes 1981-82. Les comportements sociaux en temps de famine constituent un sujet difficile à aborder : on répugne généralement à parler des problèmes qu'on a vécus et de certaines conduites qu'on a dû adopter pour survivre. Les proverbes et les contes, qu'il ne faut pas, bien sûr, prendre à la lettre, reflètent ces comportements contraires aux normes sociales auxquels les gens risquent d'être acculés en temps de famine.

47. Remise en cause de certains droits fonciers par exemple : en 1931-32, il y eut un conflit entre les habitants de Tiyabu et ceux de Gallade, ces derniers refusant de payer aux premiers certaines redevances sur les terres de décrue, à cause de la récolte déficitaire de 1931. Cf. Rapport au sujet des terrains de culture dans le Goy inférieur, Bakel, 9 juil. 1932, ANS, 2 D 4/21.

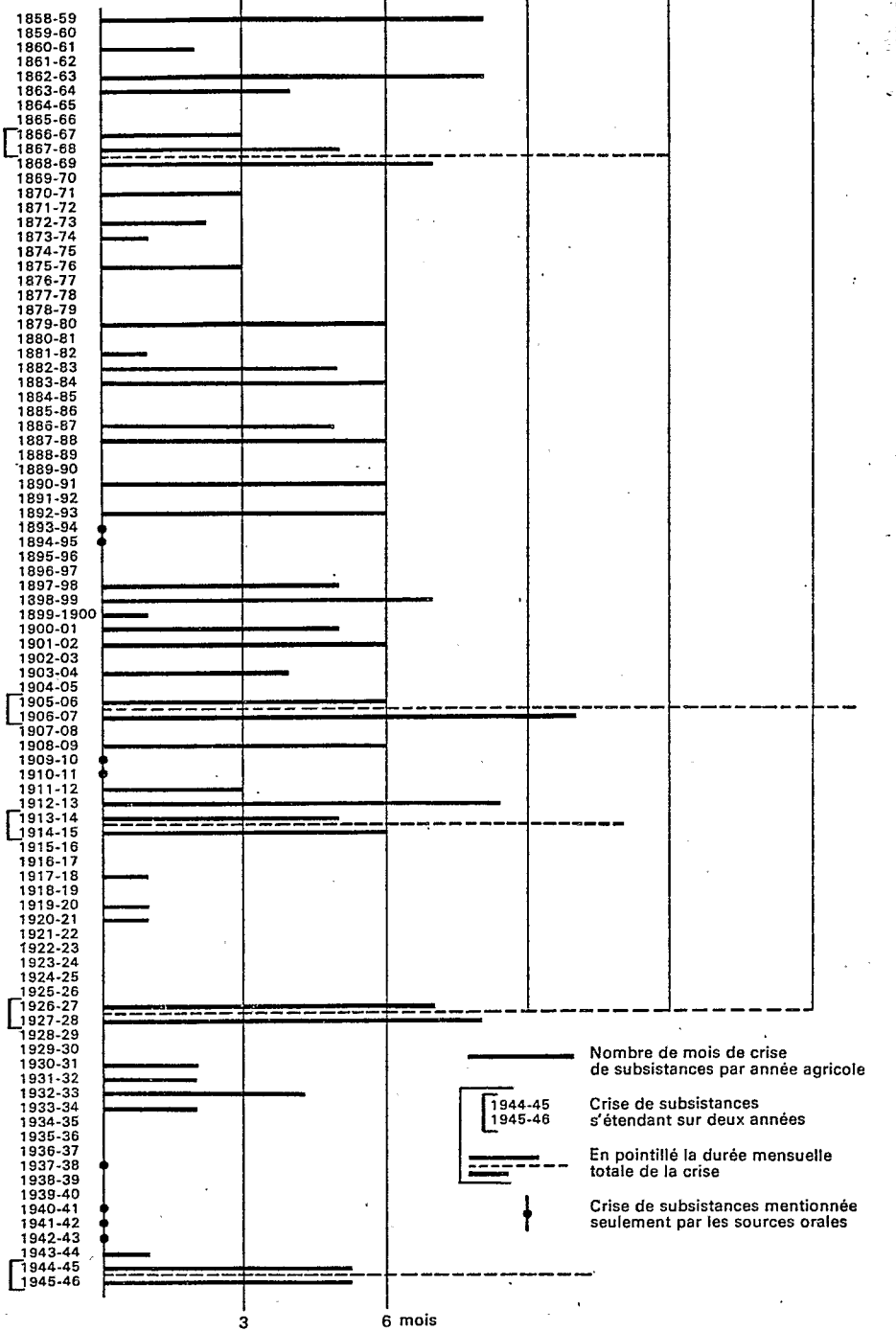


FIG. 5. Durée mensuelle des crises de subsistances.

(Erratum : la première grande famine ne survient pas en 1866-67 / 1867-68, ainsi que l'accolade le représente, mais en 1867-68 / 1868-69.)

c/ séquences de crises et problèmes de périodisation

A l' « année de la faim », *dulle n siine*, s'oppose l' « année de la bonne récolte », *sanjan liye n siine*. Les Soninke emploient ces expressions au pluriel le plus souvent, *dullu n siinu* et *sanjan liyu n siinu*, car selon nos informateurs, « une bonne ou une mauvaise année vient rarement seule ». Ces constatations vont dans le sens des « trains » d'années de crise que la Figure 6 met en évidence. Cette notion de séquence se dégage de la chronologie des crises mais aussi de l'analyse de chacune d'entre elles.

En effet pour mettre au jour les différents paramètres qui déterminent le déclenchement d'une crise, son déroulement et sa résorption, et pour apprécier ses conséquences à long terme, il faut faire référence aux années, bonnes ou mauvaises, qui précèdent et qui suivent l'année de crise proprement dite. Comme on l'a déjà vu plus haut, les facteurs de production (conditions écologiques, force de travail, semences...) et l'organisation de la consommation (au niveau de la famille étendue et avec la constitution de réserves) ont des répercussions d'une année sur l'autre et renvoient par conséquent à une temporalité pluri-annuelle. Cela nous amène à reconsidérer le fonctionnement du système de production, en le resituant dans un cadre plus large que celui de l'année agricole, variable selon la succession des périodes d'abondance et de pénurie : les séquences de bonnes et de mauvaises années.

Ainsi, on ne peut rendre compte des problèmes que pose la mise en culture par rapport aux conditions écologiques et à la force de travail, si on limite l'analyse à une seule année agricole. Pour les cultures de décrue, la superficie cultivée en *waalo* et le déroulement de la campagne agricole dépendent dans une large mesure des conditions écologiques de l'année en cours (superficie inondée, début et rythme de la décrue, prédateurs et parasites, vents d'est...) car la majorité des travaux agricoles ont lieu après la décrue. Cependant les conditions écologiques des années précédentes ne sont pas indifférentes : c'est ainsi que la succession d'années sèches et d'une bonne crue présente l'avantage de limiter le développement des plantes adventices et par conséquent les travaux de désherbage (Lericollais 1980). Pour les cultures sous pluie, les champs de *jeeri* étant préparés pour les semis avant l'hivernage, le choix des terres mises en culture renvoie aux conditions écologiques de l'année ou des années antérieures. Si, par exemple, un bon hivernage succède à une série d'années sèches, les producteurs cultivent encore de préférence des sols qui retiennent bien l'humidité : terres laissées en jachère et terres de bas-fonds, ces dernières risquant alors d'être inondées par une forte crue⁴⁸. Il y a donc une certaine prégnance des conditions écologiques antérieures sur les comportements des producteurs, et ce n'est que lors du second bon hivernage qu'ils pourront tirer pleinement parti des conditions redevenues favorables.

48. Enquêtes 1981-82.

En fait l'adaptation aux conditions écologiques renvoie à un autre facteur, celui de la force de travail. Ce n'est qu'avec un grand nombre de cultivateurs que le *kagume* peut mettre en œuvre certaines stratégies limitant les risques de mauvaises récoltes : la diversification des espèces et des variétés cultivées (plus ou moins hâtives, plus ou moins résistantes à la sécheresse), la mise en culture de terroirs différents (par leurs sols et leur localisation), l'organisation du travail en unités plus ou moins éclatées⁴⁹... La mobilisation d'un grand nombre de producteurs est également nécessaire pour pouvoir recommencer les semis détruits par une inondation ou par la sécheresse, et faire face aux deux « goulots d'étranglement » du calendrier agricole. Il s'agit d'une part du sarclage du mil et du maïs en juillet-août et, d'autre part, des récoltes de *jeeri* et des semis de *waalo* en octobre-novembre, qui coïncident le plus souvent à cause de la décrue précoce dans la haute vallée. Comme on l'a déjà vu, ce problème de main-d'œuvre se pose avec acuité pendant les crises de subsistances, avec le départ des hommes valides à la recherche de vivres et le mauvais état sanitaire de la population restée au village. Cela retarde la reprise et provoque une certaine « autonomisation » de la crise qui se réengendre elle-même, après la disparition des facteurs qui ont provoqué son déclenchement. De même les emprunts de mil aux traitants ou à l'administration, par l'intermédiaire des sociétés de prévoyance, grèvent les futures récoltes et participent de la même « dynamique de crise ». Les départs des hommes en temps de famine se transforment souvent en émigration de longue durée et provoquent une baisse de la production agricole pendant les années suivantes.

Par exemple, la crise de 1926-27 / 1927-28 apparaît en juin 1926, alors que les récoltes de l'année 1925-26 ont été assez satisfaisantes (cf. Fig. 4). Elles n'ont pas suffi cependant à assurer la soudure jusqu'aux récoltes de *jeeri* d'octobre-novembre 1926. Celles-ci étant très mauvaises à cause d'un hivernage très sec, la situation vivrière ne se rétablit qu'en septembre 1927, après quinze mois de crise. Comment expliquer l'apparition de cette crise dès juin 1926, alors que les années précédentes, de 1921-22 à 1925-26, ont été bonnes dans l'ensemble (cf. Fig. 6) ? En fait, durant cette séquence de « bonnes années », les rapports administratifs ne cessent de souligner l'insuffisance de la mise en culture de la région due à l'émigration. A cela s'ajoutent les perturbations des travaux agricoles provoquées par les travaux forcés⁵⁰. Les « bonnes récoltes » du début des années 1920 assurent donc tout juste la couverture des besoins alimentaires et ne permettent pas la constitution de réserves, du fait du rapport déséquilibré entre productifs et improductifs. Aussi, dès qu'une année

49. En période sèche, tous les efforts sont concentrés sur le champ collectif au détriment des champs individuels.

50. « Les emblavements pourraient être sensiblement accrus si la rareté de la main-d'œuvre ne contraignait les indigènes à limiter les étendues à mettre en culture » (ANS, 2 G 25/2). « La partie nord du cercle de Bakel peu cultivée et peu habitée par une population peu agricole se plaint chaque année » (ANS, 2 G 26/30). Voir aussi : ANS, 2 G 21/1, 2 G 22/1, 2 G 22/26, 2 G 23/50, 2 G 23/3, 2 G 24/2.

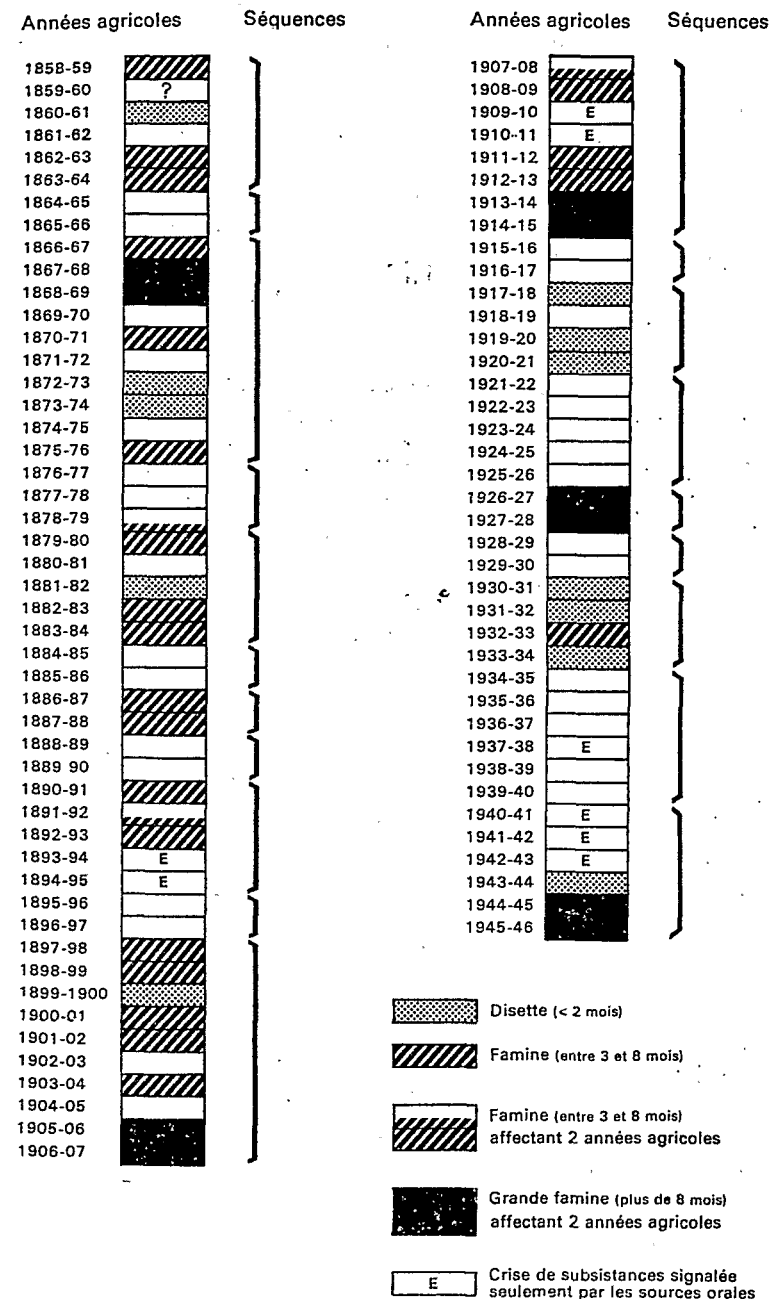


Fig. 6. Disettes et famines.

est un peu moins bonne, comme en 1925-26, une crise de subsistances se produit. L'absence de lien de causalité simple entre l'état des récoltes et les crises de subsistances va donc aussi dans le sens d'une analyse séquentielle des crises.

On voit, d'après la Figure 6, que l'on peut délimiter les séquences de bonnes et de mauvaises années qui rythment la période coloniale. Étant donné les problèmes que pose la reprise, on considérera qu'une seule bonne année, encadrée d'années de disette et de famine, n'interrompt pas une séquence d'années de crises, et qu'il faut au minimum deux bonnes années successives pour pouvoir parler du retour à une certaine « normalité ». C'est ainsi que je regroupe les années 1858-59 / 1863-64 dans une même séquence de crises, malgré la présence d'une bonne année en 1861-62. En revanche, je ne tiens pas compte de l'année 1937-38, qui apparaît comme une année de crise seulement à travers les sources orales, dans la série des bonnes années 1934-35 / 1939-40. Trois périodes se dégagent.

- de 1858-59 à 1896-97 : période caractérisée par la grande fréquence des séquences de crises, interrompues par de brèves séquences de bonnes années. Parmi ces crises, on relève une grande famine en 1867-68 / 1868-69;
- de 1897-98 à 1914-15 : une seule séquence de crises, couvrant dix-huit années et comprenant deux grandes famines, en 1905-1906 / 1906-1907 et en 1913-14 / 1914-15;
- de 1915-16 à 1945-46 : une période où apparaissent des séquences de bonnes années plus longues que les précédentes, mais où sévissent deux grandes famines, en 1926-27 / 1927-28 et en 1944-45 / 1945-46.

Un certain nombre de questions se posent au sujet de cette tentative de périodisation, par exemple le contraste entre la première et la troisième période : l'une se caractérise par la grande fréquence des crises de durée moyenne, à l'exception d'une grande famine, alors que l'autre est marquée par de grandes crises avec, dans l'intervalle, des périodes de récupération plus longues. La seconde période, qui constitue une seule séquence de crises, coïncide avec la mise en place effective des structures coloniales dans la haute vallée comme dans l'ensemble du Sénégal. Cette aggravation du déséquilibre vivrier au début de la période coloniale a été mise en évidence dans d'autres régions d'Afrique (Dias 1981).

Mais les périodes proposées ici ne le sont qu'à titre d'hypothèses de recherche, car une périodisation fondée seulement sur le rythme des séquences de bonnes et de mauvaises années n'aurait pas beaucoup de sens. La question est de savoir à quoi renvoie ce rythme dans l'histoire coloniale de cette région et du Sénégal, et si les ruptures suggérées par les séquences de crises correspondent à des changements importants dans la vie économique et sociale de la population. Pour y répondre, une autre démarche est nécessaire, qui dépasse l'approche sérielle des crises de subsistances et qui en fasse une analyse globale et thématique. On peut tenter en effet de périodiser les changements économiques et sociaux en

étudiant les thèmes qui se dégagent de l'analyse des crises : rapports entre cultures vivrières et cultures de rente, comportements économiques des producteurs vis-à-vis de la politique administrative et commerciale, évolution des stratégies de survie en temps de crise, durée et destination de l'émigration... On peut mettre en relation ces périodisations sectorielles avec la périodisation sérielle des crises d'une part, et avec une périodisation politique et économique générale du Sénégal d'autre part. Cette démarche, qui fait intervenir différentes échelles — régionale, coloniale et métropolitaine —, permettrait de dépasser l'opposition entre « facteurs internes » et « facteurs externes » de périodisation, en montrant comment les uns et les autres structurent le temps dans une société donnée. Cette analyse, qui fait de la crise de subsistances à la fois un objet d'étude et un « révélateur », amènerait aussi à reconsidérer cette notion de crise et à distinguer, en fonction du choix de certaines ruptures, entre de simples crises de subsistances et des crises globales, qui se traduisent par des changements qualitatifs importants dans la vie économique et sociale.

*

Cette étude des disettes et des famines dans la région de Bakel a été volontairement menée sur une zone restreinte pour mieux se prêter à une analyse fine du phénomène de crise et à l'élaboration d'une méthodologie. Il serait intéressant d'étendre ce type de recherches à d'autres régions pour comparer la périodicité des crises, leur ampleur et la manière dont différentes populations les ont vécues, en mettant au jour les traits communs et les spécificités régionales. Point de vue privilégié pour la connaissance des sociétés paysannes, l'étude des crises de subsistances pourrait ainsi contribuer à renouveler l'histoire économique et sociale du monde rural africain.

Dakar, ORSTOM, 1982.

BIBLIOGRAPHIE

- APRIN, R.
1980 *Développement et résistance paysanne : le cas des Soninké de Bakel (Sénégal)*, Paris, Collège coopératif, 226 p. multigr.
- BATHILY, A.
1975 *Imperialism and Expansion in Senegal in the 19th Century with a Particular Reference to the Economic, Social and Political Developments of the Kingdom of Gajaaga (Galam)*, Birmingham, Centre of West African Studies, Ph.D. thesis, 517 p. multigr.

BATHILY, I. D.

- 1969 « Notices socio-historiques sur l'ancien royaume Soninké du Gadiaga (présentées, annotées et publiées par A. Bathily) », *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, sér. B, XXXI (1) : 31-105.

BIANQUIS, T.

- 1980 « Une crise frumentaire dans l'Égypte fatimide », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, XXIII (1-2) : 66-101.

CHASTANET, M.

- 1976 *L'État soninke du Gajaaga face à l'expansion commerciale française (1818-1858)*, Paris, Université de Paris I, mémoire de maîtrise, 303 p. multigr.

CISSOKHO, S. M.

- 1968 « Famines et épidémies à Tombouctou et dans la Boucle du Niger du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, XXX (3) : 806-821.

CROIX, A.

- 1974 *Nantes et le pays nantais au XVI^e siècle : étude démographique*, Paris, SEVPEN/École pratique des hautes études-VI^e Section, 356 p. (« Démographie et sociétés » 15).

DERRIENIC, H.

- 1977 *Famines et dominations en Afrique noire : paysans et éleveurs du Sahel sous le joug*, Paris, L'Harmattan, 285 p.

DIAS, J. R.

- 1981 « Famine and Disease in the History of Angola c. 1830-1930 », *Journal of African History*, XXII (3) : 349-378.

DUPÂQUIER, J.

- 1979 *La population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris, École des hautes études en sciences sociales/Villeneuve d'Ascq, Université de Lille III, 440 p.

EGG, J., LERIN, F. & VENIN, M.

- 1975 *Analyse descriptive de la famine des années 1931 au Niger et implications méthodologiques*, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 72 p. multigr.

FERRIER, L.

- 1979 *Projet de développement agricole du Guidimaka. Rapport d'activités et de recherches*, s.l., War on Want (UK)/Ministère du Développement rural (RIM), 57 p. multigr.

GOODY, J.

- 1979 *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éd. de Minuit, 274 p. (« Le Sens commun »).

GOUBERT, P.

- 1960 *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, SEVPEN/École pratique des hautes études-VI^e Section, LXXII-653 p. (« Démographie et sociétés » 3).

LARDINOIS, R.

- 1982 « Une conjoncture de crise démographique en Inde du Sud au XIX^e siècle : la famine de 1876-1878 », *Population*, XXXVII (2) : 371-404.

LEBRUN, F.

- 1975 *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles. Essai de démographie et de psychologie historique*, Paris, Flammarion, 382 p. (« Science »).

LERICOLLAIS, A.

- 1980 *Peuplement et cultures de saison sèche dans la vallée du Sénégal. Notice introductive*, Dakar-Hann, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 156 p. multigr.

LERICOLLAIS, A., DIALLO, Y. & SANTOIR C.

- 1980 *Peuplement et cultures de saison sèche dans la vallée du Sénégal*, Paris, ORSTOM, 20 p. + 7 cartes (8 fasc.), (« Notice explicative » 81).

LE ROY LADURIE, E.

- 1969 *Les paysans du Languedoc*, Paris, Flammarion, 384 p. (« Science de l'histoire »).

- 1978 « La crise et l'historien », in ID., *Le Territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, vol. II : 429-449.

MAGE, M. D.

- 1868 *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, 1863-1866, Paris, Hachette, XI-693 p.

MARCHAL, J.-Y.

- 1981 *Chronique d'un cercle de l'AOF : Ouahigouya*, Paris, ORSTOM, 215 p. (« Travaux et documents » 125).

MEILLASSOUX, C.

- 1971 « Introduction », in ID., ed., *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa/L'évolution du commerce africain depuis le XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest*, London, Oxford University Press : 3-86.

- 1978 « Modalités historiques de l'exploitation et de la surexploitation du travail », in C. COQUERY-VIDROVITCH, ed., *Connaissance du Tiers-Monde : approche pluridisciplinaire*, Paris, Université de Paris VII/Union générale d'éditions : 135-160 (« Cahiers Jussieu » 4/« 10-18 »).

MEUVRET, J.

- 1946 « Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime », *Population*, I (4) : 643-650.

MILLER, J. C.

- 1982 « The Significance of Drought, Disease and Famine in the Agricultural Marginal Zones of West-Central Africa », *Journal of African History*, XXIII (1) : 17-61.

PARK, M.

- an VIII *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 1796 et 1797*, trad. de l'anglais sur la 2^e éd. par J. Castéra, Paris, Dentu-Carteret, [1799], 2 vol.

RAFFENEL, A. J.-B.

- 1846 *Voyage dans l'Afrique occidentale comprenant l'exploration du Sénégal [...] exécuté en 1843 et 1844...*, Paris, Arthus Bertrand, VIII-512 p., atlas de 26 cartes, II pl.

1856 *Nouveau voyage dans le pays des nègres, suivi d'études sur la colonie du Sénégal et de documents historiques, géographiques et scientifiques*, Paris, N. Chaix, 2 vol., pl. et carte.

SANEH, L.

1974 *The History of the Jakhanké People of Senegambia. A Study of a Clerical Tradition in West African Islam*, London, University of London, Ph.D. thesis, multigr.

SCHMITZ, J.

1980 *Sedentary Peulhs of the Senegal Valley*, paper presented for the Workshop on Sahelian Agriculture, 19-21 May, West Lafayette, IN, Purdue University, Department of Agricultural Economics, 31 p. multigr.

SHANTON, B. & WATTS, M.

1979 « Capitalism and Hunger in Northern Nigeria », *Review of African Political Economy*, 15-16 : 53-62.

SMITH, P.

1965 « Les Diankhanké : histoire d'une dispersion », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, VIII (3-4) : 231-262.

SOLEILLET, P.

1887 *Voyage à Ségou, 1878-1879, rédigé, d'après les notes et journaux de voyage de Soleillet, par Gabriel Gravier...*, Paris, Challamel, xx-516 p., carte et portrait.

SWINDELL, K.

1980 « Serawoollies, Tillibunkas and Strange Farmers : The Development of Migrant Groundnut Farming along the Gambia River, 1848-95 », *Journal of African History*, XXI (1) : 93-104.

TYMOWSKI, M.

1973 « L'économie et la société dans le bassin du Moyen Niger. Fin du xvi^e-xviii^e siècles », *Africana Bulletin*, 18 : 9-64.

The Political History of Drought in a Semi-Arid

During the early 1970s of West Africa were in origin, in the 1960s, Prior to the exposure throughout the Sahel paid scant attention to famine revealed enormous of semi-arid West Africa fueled the undocumented increasing 'desertification' inexorable southward the idea of an automatic in rainfall and human Since 1974 arid and

* Paper presented to the general symposium 'Chiyadoku, Tokyo, and the ideas have been ch. 3, 6, 7). The fieldwork for this like to thank the for Research Council (IF Resources for the Research; the University of Katharyn Davies i